

Lettre de Jean Delorme à Jean Ribit de la Rivière, 1604

Transcription modernisée du texte par Jacqueline Carolus-Curien

Lettres envoyées à Monsieur de La Rivière, conseiller et premier médecin du roi, sur la délivrance d'un sortilège, mêlé parmi plusieurs étranges et angoissantes maladies, des membres corporels seulement, et par ce moyen, couvert et caché plusieurs années en la personne du Sérénissime et Illustrissime Cardinal de Lorraine, légat du Saint-Siège.

Par le sieur Delorme, conseiller et premier médecin de la feuë Reine Louise, douairière de France, à présent conseiller et médecin de Son Altesse et dudit sieur Cardinal son fils.

A Nancy, par Blaise André imprimeur ordinaire de son Altesse, avec privilège.

p. 2

À Monsieur de La Rivière, Conseiller et premier médecin du Roi,

Monsieur, vous aurez vu par mes autres lettres, l'état dans lequel a été Monseigneur le Sérénissime Cardinal jusqu'à la fin de décembre dernier. Ces lettres sont pour vous informer de ce qui est arrivé depuis. Les douleurs articulaires s'étaient mobilisées depuis ce même jour, lui avaient saisi les vertèbres du cou, puis les épaules, coudes, bras et mains et avaient atteint toutes les articulations bien qu'elles soient déjà fort affaiblies par la continuation des maux dont elles étaient le siège depuis l'accès précédent, les coudes en particulier à cause des tuméfactions et nodosités douloureuses opiniâtres. Mais alors la douleur lui sembla plus tolérable que lors des précédentes attaques,

p. 2v

la fluxion ayant été moins violente, les mouvements possibles en trois ou quatre jours ; aussi les parties étaient-elles d'autant affaiblies et recevaient plus facilement les offenses externes: en particulier les bras ne pouvaient supporter le plus léger mouvement ou attouchement : tout le corps étant de plus en plus accablé et appesanti. Or, entendez s'il vous plait, les choses étranges qui sont survenues depuis. Le quatrième jour de ce mois arriva en cette Cour un fort honnête et vénérable vieillard, un religieux de l'ordre de saint Ambroise, mandé depuis le Piedmont, chargé de reconnaître si le Cardinal était ensorcelé. D'autant que plusieurs des siens en étaient convaincus, sur l'affirmation d'un quidam, présumé instrument voire auteur du sortilège, qui promettait partout où il se trouvait de lever le sortilège et de faire retrouver à notre malade une meilleure santé.

p. 3

Cela toutefois n'avait pas été jugé convenable, c'est pourquoi on avait fait chercher ce bon Père. Vous devez entendre que celui-ci, dès qu'il vit le patient, a fait changer tout son lit, sa chambre et son coucher habituels, sans rien excepter : tout ce qui pouvait toucher à sa personne.

Imaginez, Monsieur, que ce ne fut point sans de grandes angoisses pour un corps si faible et si endolori. Mais on ne put empêcher que ce personnage n'inspirât la confiance, fondée sur plusieurs guérisons qu'il avait obtenues dans des cas semblables sur diverses personnes et naguère sur le sieur Amédée, bâtard de Savoie, lequel souffrait depuis de nombreuses années d'une étrange maladie de langueur qu'aucune aide ordinaire n'avait pu soulager, bien qu'administrée par divers excellents et prudents médecins. Le jour des rois suivant cette préparation, ce dévot religieux fait premièrement des prières à haute voix, tout près du lit du patient célèbre et, incontinent, dit la messe dans l'oratoire, réitère aussitôt les prières, à côté et sur le patient,

p. 3v

prêche l'après-dîner et reprend ses dévotions et prières comme le matin, y ajoute quelques graves et beaux exorcismes en cas de sortilège ou incantation (car il n'a pas encore de certitude). Le mercredi suivant, il reprend les mêmes pratiques, entassant dévotions sur dévotions et nous entraînant avec lui par moment ; au cours de cet exercice, il découvre par lui-même quelques indices du maléfice redouté, mais n'en fait semblant jusqu'au lendemain, après que la messe fut par lui religieusement célébrée. Alors en présence de plusieurs graves religieux, prêtres, seigneurs et autres, il s'attaque aux démons, un ou plusieurs, qui seraient auteurs, responsables et propagateurs de cette sorcellerie ou envoûtement, leur enjoint et commande au nom de Dieu vivant, par les mérites de Jesus Christ, et par l'autorité sacerdotale et d'exorciste qui lui a été concédée du Saint Siège, qu'ils aient à monter à la tête et là, à donner un témoignage certain et

p. 4

réel de leur présence, sans offenser néanmoins le patient, ni au corps, ni à l'âme, en quelque sorte et manière que ce soit, voire de s'y manifester à l'œil et à la vue de chacun des participants. A l'instant, le patient ressent des douleurs furieuses à l'estomac tirant sur la région du foie ; il s'en plaint et me les fait toucher ainsi qu'à l'exorciste : lequel pressant les démons de plus en plus, leur défend et leur interdit ces parties devenues soudain douloureuses et insiste pour qu'ils se montrent et paraissent à la tête. La rougeur survient au visage, y augmente peu à peu, lui enfle et grossit les yeux blanchissants plus que d'ordinaire, les rendant immobiles, fermes et fixes, tournés vers le ciel assez longuement comme si le patient était en extase et hors de lui-même. Il commande quelques temps après qu'ils se rendent à la langue, ajoute prières sur prières, des plus belles, graves et frappantes qui peuvent se tirer des livres sacrés, spécialement de l'ancien et du nouveau testament, y mêle une action grave et hardie, une parole forte et claire, intelligente, impérieuse et le plus souvent latine, parfois italienne.

p. 4v

Comme l'Esprit gauchissait et faisait le rétif, les premiers accidents ne disparaissant pas, l'exorciste redoublait aussi sa véhémence dans ses conjurations et exorcismes. Le patient est rapidement saisi de baillements à plusieurs reprises, comme il se voit parfois chez les personnes délicates réveillées quelques heures plus tôt qu'à leur ordinaire, mais encore bien plus fréquemment et montrant, à la vérité, quelque cas particulier et inaccoutumé. Jusque là, pour vous faire cette mienne confession en secret, Monsieur, j'attribuais tout ce que je viens de décrire à la disposition

singulière du malade qui, selon mon jugement, n'avait pas assez dormi la nuit précédente et qui venait, peu auparavant, de prendre un bouillon assez chaud. Aussi devant l'étonnement fort juste qu'il pouvait avoir reçu du procédé de l'exorciste, quelque peu insolent et rare, ma présomption était que les humeurs et vapeurs impures se fussent apparemment agitées et mues avec le sang,

p. 5

éveillant soudainement cette douleur suspecte à la région de l'estomac proche du foie, et que les esprits se seraient promptement transportés au cerveau, lequel aurait montré les signes remarqués. De fait, vu ce qui s'est passé sous nos yeux, depuis que j'ai la charge et le soin de la santé de ce Prince, soit deux années et demie entières, qui est celui, Monsieur, qui se fut imaginé chose semblable ? Outre les gouttes déjà nouées en plusieurs articulations des mains et des pieds, l'immobilité et la faiblesse extrême des genoux en ce corps, il s'y trouvait une tumeur étrange dans le mésentère, presque au milieu du ventre ; on pouvait la palper et elle était manifeste au toucher de n'importe qui par la grandeur et l'étendue de sa circonférence ; elle battait visiblement et se mouvait parfois quand elle était touchée avec tant soit peu de violence, et lui causait des chaleurs et rougeurs importunes au visage, telles semblables, à la vérité, qu'elles se remarquent en plusieurs femmes hystériques travaillées de quelque rétention menstruelle ou chez quelques femmes, qui s'approchant

p. 5v

de leur accouchement, ressentent un brusque et soudain mouvement de leur enfant. De plus, le malade ne rendait que des urines hémorragiques, purulentes, troubles et si fétides qu'elles en étaient insupportables : il était aussi ordinairement fébrile et fréquemment travaillé de diarrhées humorales, sanglantes, coliqueuses, puantes et tellement longues qu'il en défailait. Quand elles cessaient, il était repris aussitôt de ses crises de goutte, et quel que fût leur retour, au plus de quarante en quarante jours, et dans tous les cas, il était importuné après la première attaque de certains tressaillements des membres et principalement des jambes de façon si cruelle et si insupportable qu'il était huit à dix jours quelquefois sans dormir tant soit peu, d'autant que ces tressaillements survenaient de jour et de nuit, au même instant précisément où sa nature accablée, l'inclinait seulement à fermer les yeux. Je pourrais encore mettre en ligne de compte un symptôme non moins ennuyeux procédant de la dyscrasie et de la disposition putride des parties internes et

p. 6

nutritives dont son haleine était incroyablement changée. Tous ces accidents effrayants ont néanmoins depuis fait place et cédé entièrement à nos remèdes, bien qu'ils fussent des plus rebelles et difficiles, sans que le malade en ait reçu le moindre préjudice ; il reprenait de jour en jour ses forces, et ses membres exténués leur vigueur. Restait seulement la goutte, véritablement fréquente, maligne, exerçant tyranniquement ses rigueurs en un corps ainsi rompu, froissé, affaibli par tant et tant de maux ; cette goutte étant devenue habituelle, pour sa longue possession des jointures si cruellement affligées du malade, au point que je n'ai certes pu espérer, et encore moins promettre la cure complète et parfaite, plus difficilement imaginer ou appréhender en la

personne de ce prince une sorcellerie ou envoûtement. Néanmoins, devant l'évolution de ce conflit, voyant, Monsieur, comment le démon, injurié et

p. 6v

foulé aux pieds, s'il faut parler ainsi, par ce saint personnage, ouvrait la bouche et montrait parfois peu à peu la langue : commandé derechef et à plusieurs reprises, voire forcé par les exorcismes, à la vue de tous les assistants, il la tirait grandement la langue dehors, faisant à la fin un hiatus et une ouverture étranges du gosier et, comme s'il baillait, il la mit dehors et la poussa hors des dents et des lèvres, en un instant, fort à découvert, en un mouvement peu ordinaire, puis la pressant des lèvres, la tint et l'exposa dehors. C'est à la vérité, Monsieur, ce qui me mit et me tient encore en admiration vu que le tout s'est passé, sans la volonté du patient. L'après-dîner et le lendemain par deux fois, matin et soir, l'exorciste poursuivit de même, moi prenant volontairement le temps d'administrer le bouillon à une heure moins suspecte. Et sur le soir, lui donnant à boire un coup de tisane et de sirop assez froids. Ce méchant valet obéit cependant à son maître, quoique difficilement et sans hâte, mais le maître n'oublie pas non plus de cesser de le maltraiter.

p. 7

Représentez-vous, je vous en supplie, Monsieur, l'état de toutes les parties externes de Monseigneur, bien empirées depuis que vous le vîtes peu après les dernières Pâques : ses bras et ses coudes gonflés, enflés, durcis de manière étonnante, les poignets de même, outre qu'ils sont fort luxés et difformes, le gauche principalement, comme la main entière ou ne valant guère mieux, une grande partie des articulations des doigts toute nouées et les autres privées de mouvement à cause des dernières importunités de la goutte, les jambes fort affaiblies et exténuées, les articulations des genoux et des pieds, sans amélioration depuis que vous les avez vues. Le corps (sauf le cou qui ressent parfois des incommodités) complètement immobile, sauf avec effort et douleur extrême. Bien que la maladie arthritique n'ait saisi jusqu'à maintenant ni les vertèbres du dos, ni les articulations des cuisses, celles-ci ne peuvent pourtant faire leur office sans éveiller le chat qui dort aux membres tourmentés autrefois et saisis

p. 7v

tant soit peu de ces fluxions articulaires. Le dixième du mois, le Révérend Père Michel Murazane (qui est le nom de ce dévôt religieux) fut averti que le patient avait été extraordinairement importuné par ses douleurs, et persécuté pour ainsi dire par la violence et la rapidité de leurs assauts durant la nuit précédente. Ce même jour, il commença le soir et continua alors chaque jour d'appeler impérieusement aux doigts du pied droit, toutes ces puissances des ténèbres, pour leur y marquer leur logis ou plutôt les y incarcérer sans qu'il leur soit loisible d'en sortir ou de s'étendre ailleurs, ni de causer quelque trouble ou de déclencher quelque douleur, là ou ailleurs. Depuis le malade a toujours dormi agréablement et a passé les nuits sans un seul désordre et sans sentir aucun effet de cette ingérence [du démon], sinon lorsqu'on lui commandait, aux heures fixées, de se manifester en quelque partie impuissante, rendant toujours assurément le signe que ce bon Père lui avait imposé, que ce fût pour s'assurer ou de la qualité de l'Esprit, ou de son

p. 8

ordre, ou de sa compagnie, ou du temps de son issue. Car ce bon homme n'a trouvé bon ni de le faire parler ni de l'y contraindre, en considération de ce que sa sagesse et sa longue expérience lui ont appris en tel cas. Quand enfin, comme par une vertu admirable et divine, il nous eut tous rendus assurés du sortilège et qu'il était immobilisé par la présence de quelques esprits immondes (ainsi qu'il arrive le plus souvent), sans avoir égard à une partie, plus ou moins malade, ni à la perte de ses vertus et facultés naturelles, ni qu'elle fût ou non privée de son usage, il veut que le démon envoûteur la fasse se mouvoir sans douleur ni incommodité, il le commande et est aussitôt obéi. Si bien qu'à chaque exorcisme, il l'a contraint à mouvoir quelque partie souffrante de notre patient, tantôt l'une, tantôt l'autre, et l'a contraint à poursuivre cette obéissance toujours plus franchement jusqu'au jour de la saint Sébastien, vingtième de ce mois. Il n'oubliait pas à chaque fois ses pressantes,

p. 8v

zélées et belles oraisons en la vertu desquelles l'esprit déplaçait promptement tantôt un bras, tantôt une jambe, les plaçant parfois aussi l'un sur l'autre, les rapprochant, les reculant, et même fléchissant plusieurs fois les articulations les plus éprouvées, selon que le Père révérend jugeait que la chose, estimée par nous difficile ou impossible, était au contraire, disait-il, indifféremment aisée pour le démon, capable de mobiliser un seul doigt ou deux ou trois ou quatre ensemble, de l'une et l'autre main, nouées ou non, selon qu'on lui commandait par tels signes d'être assuré du nombre de certaines choses dont il semblait au bon Homme convenable de l'interroger : comme du quatrième jour, où il devait sortir avec ses satellites. Il a même en vertu de ces divines paroles, puissantes à merveille, contraint le patient ou plutôt les esprits, à tourner tout le corps, quelquefois sur le côté droit, une autre fois sur le gauche et sans que le patient sentît aucune douleur, le Père ajoutant

p. 9

cette condition en ces termes : *sine dolore*.

Sinon, sans l'ajout de cette condition, voire plusieurs fois réitérée, l'esprit causait des douleurs fort aiguës. Étant maîtrisé par les adjurations et exorcismes, il mobilisait les membres sans que le malade le perçût ; c'étaient principalement les parties qui étaient cachées et non découvertes à l'œil, comme les pieds et les jambes, lorsque les couvertures se soulevaient depuis cette partie, vers la tête pour la plus grande satisfaction des assistants et du patient alité. Alors le Père enjoignait à l'esprit de réitérer le même mouvement avec la perception du patient et néanmoins sans douleur. Il s'exécutait sans faute et n'y manquait en aucune façon. En-dehors de ces moments, il était tout à fait impossible au malade d'effectuer de lui-même les dites actions. Ainsi le démon en divers exorcismes, forcé par le même commandement, écrivit de la main du patient, une fois le nom du patient, lequel, ayant perdu l'usage de cette pratique et pensant ne jamais le retrouver, fut surpris et saisi d'une grande admiration. Une autre fois, il écrivit le nom de Jésus, voire beaucoup mieux que le malade n'aurait jamais écrit ; une autre fois, le nom du jour où il devait être expulsé et le sortilège rompu. Chaque fois que le malade a été communié, autant de fois et au même instant où ce bon Père lui apportait l'eucharistie, le démon a été forcé par lui, par

respect pour l'eucharistie, à joindre fort soudainement les mains du patient puis à les reculer et à les mettre en leur place et posture accoutumée. De même, souvent ce vénérable religieux a contraint l'esprit de mettre l'une et l'autre main sur une vraie croix et sur plusieurs autres saintes reliques, en témoignage exprès de ce qu'il prétendait se rendre plus assuré de la part de ce perfide ; outre plusieurs autres signes donnés pour le même effet, le tout sans souffrance et douleur quelconque imposée au patient, bien que toutes ces entreprises fussent entièrement hors de sa possibilité. Mais la vérité la plus importante attendue de tous ces signes était que le chef de

p. 10

ces esprits avec toute sa séquelle dût sortir suivant les promesses reçues et acceptées du bon Père, ce mardi convenu par lui, jour de la saint Sébastien, vingtième jour du mois présent. Cette vérité nous est aussi apparue et nous avons de ce jour, pris croyance qu'à l'heure dite, Monseigneur le Sérénissime Cardinal, non moins miraculeusement qu'heureusement, fut par la grâce, vertu et puissance du Très Haut, délivré de ce cruel et maudit ensorcellement. Un bon nombre de personnages pleins de foi, de doctrine et de mérite rendront témoignage de cette vérité et conviendront que l'heure précise fut pendant l'élévation de l'Eucharistie, en une messe expressément célébrée ainsi qu'il était convenu. Comment pensez-vous, Monsieur, que l'on puisse représenter la tension, la peine, les transes et les efforts de l'exorciste et du patient, approchant ce moment attendu du départ et de la séparation d'avec ces démons. Je ne le puis, et encore moins vous dire un nombre presque infini d'autres particularités étranges et merveilleuses, vues et observées en

p. 10v

cet acte plus que tragique. Je les laisse volontiers aux autres témoins plus capables que moi de les publier et pourvus d'une meilleure plume. Il me suffira de vous dire que pour confirmation de sa sortie promise, le démon obligé de le faire ainsi, à la fin d'une première messe, comme s'il prêtait serment derechef, porta deux fois la main sur l'hostie sacrée, tandis qu'on la présentait au malade, disposé à la recevoir en toute révérence, humilité et componction ; et que dès l'instant suivant cette expulsion désirée, ce Sérénissime Prince ressentit une si particulière joie et allégresse que lui et tous les assistants en demeurèrent émerveillés, tant elle fut grande, soudaine et inopinée. Depuis lors, des exorcismes probatoires ont encore été effectués (la perfidie et la méchanceté incompréhensible des esprits du Tartare doit toujours être suspecte à chacun, l'étant même aux plus dévôts et expérimentés exorcistes), mais grâce à la bonté divine, sans qu'il

p. 11

paraisse maintenant rester tant soit peu de l'incantation ou du sortilège précédent, ni au corps, ni aux membres auparavant affligés ; si par hasard il en restait (puisse cela ne jamais plus arriver !), je considère, pour faire court, le diable comme le plus grand menteur, trompeur, imposteur, c'est à dire sans fin, sans fond et sans rive ; mais, quel qu'il soit, esclave misérable de la puissance du Souverain Dieu, il faut tôt ou tard qu'il cède et obtempère à sa parole, quelque tergiversation qu'il puisse faire. L'occasion ne se perd point cependant de chanter des hymnes et des louanges à Dieu pour un tel bienfait. Et croyez que le patient et tous les siens ne manquent point de bien tenir leur partie chacun en son endroit. Il se trouvera toujours des merveilles

étranges et faisant mieux espérer à l'avenir de la convalescence et de l'amendement d'un état si déplorable. Il est vrai maintenant que ce généreux Prince, bien qu'infiniment réjoui, satisfait et content en soi-même, garde encore ses

p. 11v

faiblesses premières et la vicieuse conformation des membres. Je ne doute pas non plus du déséquilibre de chacune des parties languissantes, causé par les différentes perturbations des humeurs, la durée et la persévérance de tant de douleurs et autres afflictions étranges rebelles et opiniâtres. Mais il y a grande apparence, comme dit ce vénérable religieux, que ces reliquats seront maintenant plus aisés à combattre par les remèdes que la prudence médicale fournira, en y ajoutant la bénédiction de sa part ou celle d'un autre exorciste. Pour faire donc un choix plus assuré et salutaire, nous aurons toujours besoin de votre singulière et plus rare industrie, que, pour le bien le plus certain du sérénissime Cardinal, j'implore déjà, non moins assuré de votre courtoisie et bonté que du singulier et rare mérite qui vous est acquis, Monsieur, au dessus des plus excellents de ce siècle, faisant profession de la sincère et vraie médecine hippocratique.

p. 12

Les *Théiontistes* feraient un bon plat de ce discours. Ce n'est pourtant pas là ma visée, ni de disputer pour ni contre Galien ou m'étendre sur des questions philosophiques ou médicales.

J'ai cru de mon devoir, Monsieur, vous faire entendre sur un tel sujet tout simplement ce qui s'est passé ; outre le commandement que j'en ai de l'Altesse, Madame la duchesse de Bar, à ce que le Roi qui le désire, en soit plus sûrement et véritablement informé ; je le fais donc, et le plus tôt possible, de peur du déguisement et avec toute la sincérité de mon Ame, dont je souhaite volontiers qu'elle ne vous soit pas moins agréable que pour moi l'honneur, que j'ai toujours désiré,

Monsieur, d'être

Votre plus affectionné

Humble et obéissant serviteur

J. De Lorme

A Nancy, ce 28 janvier 1604